

Formation PGA Coach

Règlement 2026-2027



1. Introduction

L'AFGOLF relance cette année une formation PGA Coach en partenariat avec la Royal PGA of Belgium. Celle-ci se tiendra d'octobre 2026 à octobre 2027. La formation est conforme aux exigences de la CPG of Europe et de l'ADEPS. Le Comité Pédagogique est constitué de représentants de l'AFGOLF, de la Royal PGA of Belgium et de l'Adeps. Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer un programme complet et professionnel afin de vous préparer au mieux à votre future carrière d'enseignant de golf.

2. Qui peut s'inscrire à la formation PGA Coach ?

Les prérequis sont :

- Pour les femmes : avoir un handicap de **7,4** ou moins pendant une durée minimale de 12 mois consécutifs précédant le début de la formation ou remplir les conditions du Playing Ability Test (cfr site : [Formation PGA Coach – AFGOLF](#)).
- Pour les hommes : avoir un handicap de **4,4** ou moins pendant une durée minimale de 12 mois consécutifs précédant le début de la formation ou remplir les conditions du Playing Ability Test (cfr site : [Formation PGA Coach – AFGOLF](#)).
- Avoir réussi la **Formation Moniteur Sportif Initiateur Golf** AFGOLF et avoir obtenu un résultat de **70%** de moyenne sur la matière de technique d'enseignement
- Réussir les examens liés aux **Cours Généraux ADEPS Moniteur Sportif Initiateur MSIn.**
- Réussir les examens liés aux **Cours Généraux ADEPS Moniteur Sportif Educateur MSEd.**
Note : pour la formation qui commence en octobre 2026, nous demanderons de fournir au Comité Pédagogique une copie du mail d'inscription dès que possible. Celle-ci doit être terminée avant la fin d'année 2026.
- Être en ordre d'affiliation dans un club de l'Association Francophone belge de Golf ou de Golf Vlaanderen.
- Être en possession du brevet de la ligue Francophone de sauvetage qui date de moins de deux ans : [LFBS](#)

3. Informations pratiques

Dates :

- **Ouverture des inscriptions** : 30/07/26
- **Clôture des inscriptions** : 01/10/26
- **Début de la formation** : 19/10/26
- **Fin de la formation** : Octobre 2027

Coût d'inscription :

- Le coût d'inscription pour la formation PGA Coach est de **3.000€**.
- Plusieurs manuels/livres/formations en ligne seront à acheter durant l'année (+/- 600€). Ceux-ci sont à charge de l'étudiant.
- La demande de paiement sera envoyée aux participants après la clôture des inscriptions. Le montant devra être payé en intégralité avant le début du premier cours.
- Il est possible de demander une facture.

Remarques :

- Le nombre minimum de candidats pour l'ouverture officielle de la formation est de **6 candidats**. Si le nombre de candidats n'est pas atteint, la formation sera reportée à l'année suivante.

4. Programme de cours

Le canevas des cours à suivre pour recevoir le diplôme PGA Coach est présenté ci-dessous. Les **cours généraux** sont donnés par l'ADEPS et les **cours spécifiques** seront dispensée par l'AFGolf et la Royal PGA of Belgium.

Dans les **cours spécifiques**, une distinction est faite entre les cours théoriques, les cours pratiques et les stages.

Le **programme complet de cours pour l'année 2026-2027** vous sera communiqué après la clôture des inscriptions. Attention, tout changement d'horaire et/ou lieux sera communiqué par l'AFGolf en temps opportun.

Les cours se dérouleront en bloc de semaines du lundi au vendredi, à savoir :

- Semaine 1 : 02/11/26 - 07/11/26
- Semaine 2 : 18/01/27 - 22/01/27
- Semaine 3 : 08/03/27 - 12/03/27
- Semaine 4 : 14/06/27 - 18/06/27
- Semaine 5 : 23/08/27 - 27/08/27
- Examens finaux : 20/09/27 - 24/09/27

Une **présence à 80% des cours** est obligatoire pour accéder aux examens et valider la formation.

Toute absence aux cours devra être justifiée et communiquée au préalable auprès de la Direction Technique.

Dans le cas où un étudiant n'obtient pas les 80% de présence requis durant la formation, le candidat ne pourra valider son année de formation. Il aura la possibilité de se réinscrire à la formation suivante selon les modalités en vigueur.

5. Stages en club et avec l'AFGolf

Les stages doivent être prestés dans leur intégralité. La mise en pratique des connaissances et compétences acquises dans les cours spécifiques théoriques est primordiale.

Les candidats devront effectuer les deux stages suivants :

1. Stage pratique en club
2. Stage pratique avec l'AFGolf

1. Stage pratique en club

Le candidat devra prêter **200 heures** minimum dans un club soutenant sa candidature :

- **50 heures** de stage d'observation (le candidat devra suivre son maître de stage durant 50h pour observer la manière dont il enseigne et la structure de ses leçons).
- **150 heures** de stage d'enseignement (sous la tutelle de son maître de stage, le candidat pourra donner des leçons individuelles et collectives).

Le stage se fera pendant la formation auprès d'un maître de stage agréé par la Royal PGA of Belgium. Il devra commencer à partir du début de la formation et se terminera au plus tard en **septembre 2027** (avant les examens finaux).

Les 200 heures de stage permettent à l'étudiant de développer ses compétences en situation professionnelle, tout en apportant un soutien au club et au maître de stage. Ces heures s'inscrivent dans le cadre de la formation et ne sont donc pas rémunérées.

La prestation liée au stage en club devra toucher les modules et thématiques abordés lors des cours : enseignement et coaching, travailler avec les juniors, connaissance du matériel, ...

Le candidat devra fournir à l'AFGolf le planning détaillé de ses prestations dans le club **chaque mois** via une grille de prestation (Google Sheets).

2. Stage pratique avec l'AFGolf

Le candidat devra prêter un minimum de **6 jours** avec l'AFGolf. Les prestations devront être réparties sur les activités suivantes :

- Campagne promotionnelle club via l'AFGolf
- Golf à l'école
- Ambassadeur AFGolf
- Evénements promotionnel grand public
- AFGolf Kids Cup
- Entraînements régionaux (Groupe Jeunes)
- Entraînements Paragolf
- King of The Green Challenge

Les dates exactes des prestations du candidat sur les activités de l'AFGolf seront définies de commun accord entre le candidat et l'AFGolf. **Il est de la responsabilité du candidat de prêter le nombre de jours minimum requis.** Un calendrier type « Google Sheets » sera établi et disponible à tout moment de la formation en cours.

3. Fiches d'évaluation et rapport de stage

- Une fiche d'évaluation sera à compléter par le maître de stage à deux reprises. Une première fois avant le passage de l'examen intermédiaire et une deuxième fois à la fin du stage. Cette évaluation permettra d'évaluer la performance du candidat et l'évolution de celui-ci pendant toute la durée de la formation. Un exemple type de fiche d'évaluation sera envoyé au maître de stage (Google Sheets). Cette évaluation sera envoyée à l'AFGolf à l'adresse suivante : pierre-alexis.rolland@afgolf.be
- Un débriefing oral sur la prestation du candidat sera également réalisé par le staff AFGolf pour chaque journée de promotion prestée.

Un rapport de stage devra être effectué par le candidat à la fin du stage. Le rapport de stage est un travail personnel visant à faire bilan sur les expériences vécues.

Le rapport de stage devra être complété rigoureusement et rendu au **minimum 2 semaines avant l'évaluation pratique finale** au responsable de la formation (pierre-alexis.rolland@afgolf.be).

6. Programme d'examens et remise du diplôme

Les évaluations porteront sur les aspects théoriques et pratiques dispensés dans les cours. Les examens seront organisés comme suit :

- Un examen théorique intermédiaire (mars 2027)
- Un examen pratique intermédiaire (mars 2027)
- Un examen théorique final (septembre 2027)
- Un examen pratique final (septembre 2027)

Informations importantes pour les candidats PGA Coach :

Pour présenter l'examen intermédiaire :

- Un minimum de 25 heures d'observation et 30 heures de pratique est obligatoire.

Réussite des modules théoriques :

- Un minimum de 70% est requis pour valider le module technique et biomécanique, à l'examen intermédiaire et final.
- Un minimum de 50% est exigé pour chacun des autres modules théoriques afin d'obtenir le diplôme PGA Coach.

Réussite des examens pratiques :

- Un minimum de 50% est requis aux examens pratiques pour réussir la formation.

Seconde session :

- Une deuxième session est prévue en cas d'échec (mai 2027 pour l'examen intermédiaire + octobre 2027 pour l'examen final).

Échec à la seconde session :

- En cas d'échec lors de la deuxième session intermédiaire (mai 2027), l'étudiant ne peut plus poursuivre la formation en cours.
- Le candidat pourra se réinscrire à la prochaine formation selon les modalités en vigueur.

Absence injustifiée à un examen :

- En cas de non-présentation d'un examen sans raison valable, une sanction financière de 300 € sera appliquée.

Remise du diplôme :

- Le diplôme sera remis à l'issue de la formation, en octobre 2027.

Recours en cas d'échec final :

- Un recours peut être introduit auprès du Comité Pédagogique dans les 8 jours suivant la remise des diplômes, par lettre recommandée.

Présence du maître de stage :

- Le maître de stage peut être présent lors de la présentation des examens pratiques (intermédiaire et final).

7. Leçons individuelles

Pour obtenir le statut PGA Trainee, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

- La prestation d'un minimum de **25h** de stage d'observation et **30h** de stage d'enseignement en club.
- La réussite des examens théoriques intermédiaire (mars 2027).
- La réussite de l'examen pratique intermédiaire (mars 2027).

Si le candidat ne réussit en première session (mars 2027), une deuxième session intermédiaire sera organisée (mai 2027).

La demande pour le changement de statut s'effectue après la réussite des examens intermédiaires via la FRBG et la Royal PGA of Belgium.

Conditions pour qu'un candidat puisse donner des leçons individuelles sans supervision de son maître de stage (et être rémunéré) :

- Il doit avoir réussi tous les examens intermédiaires (théoriques & pratiques).
- Il doit avoir changé de statut, en passant d'Amateur à PGA Trainee (statut professionnel).
- Il doit avoir presté la totalité de ses heures de stage, soit 200 heures complètes.

Une fois ces conditions remplies, le candidat sera autorisé à donner des leçons individuelles en toute autonomie et pourra être rémunéré pour celles-ci.

Il sera alors de la responsabilité du maître de stage de faire respecter les **barèmes** par les candidats tant qu'ils ne sont pas diplômés PGA Coach (réussite examens finaux). **Une sanction sera appliquée dans le cadre du non-respect des barèmes en vigueur.**

Barèmes proposés :

Stade d'avancement du candidat	Tarif / heure
Entre le début de la formation et l'examen intermédiaire Statut Amateur	0 € => Bénévole
Après l'examen intermédiaire, après avoir presté les 200h de stage en club et avant la réussite de l'examen final Statut PGA Trainee	40 €
Après réussite de l'examen final (pendant la 1 ^{ère} année d'enseignement) Statut PGA Coach	50 €
A partir de la 2 ^{ème} année d'enseignement	50-60€

8. Statut amateur / professionnel - PGA Coach

Pour les candidats commençant la formation avec le statut amateur, ils gardent leur statut amateur jusqu'au moment où ils sont autorisés à donner des leçons individuelles rémunérées en club (voir point 7 ci-dessus).

Pour les candidats commençant la formation avec le statut pro (Touring), ils se verront attribuer le statut professionnel.